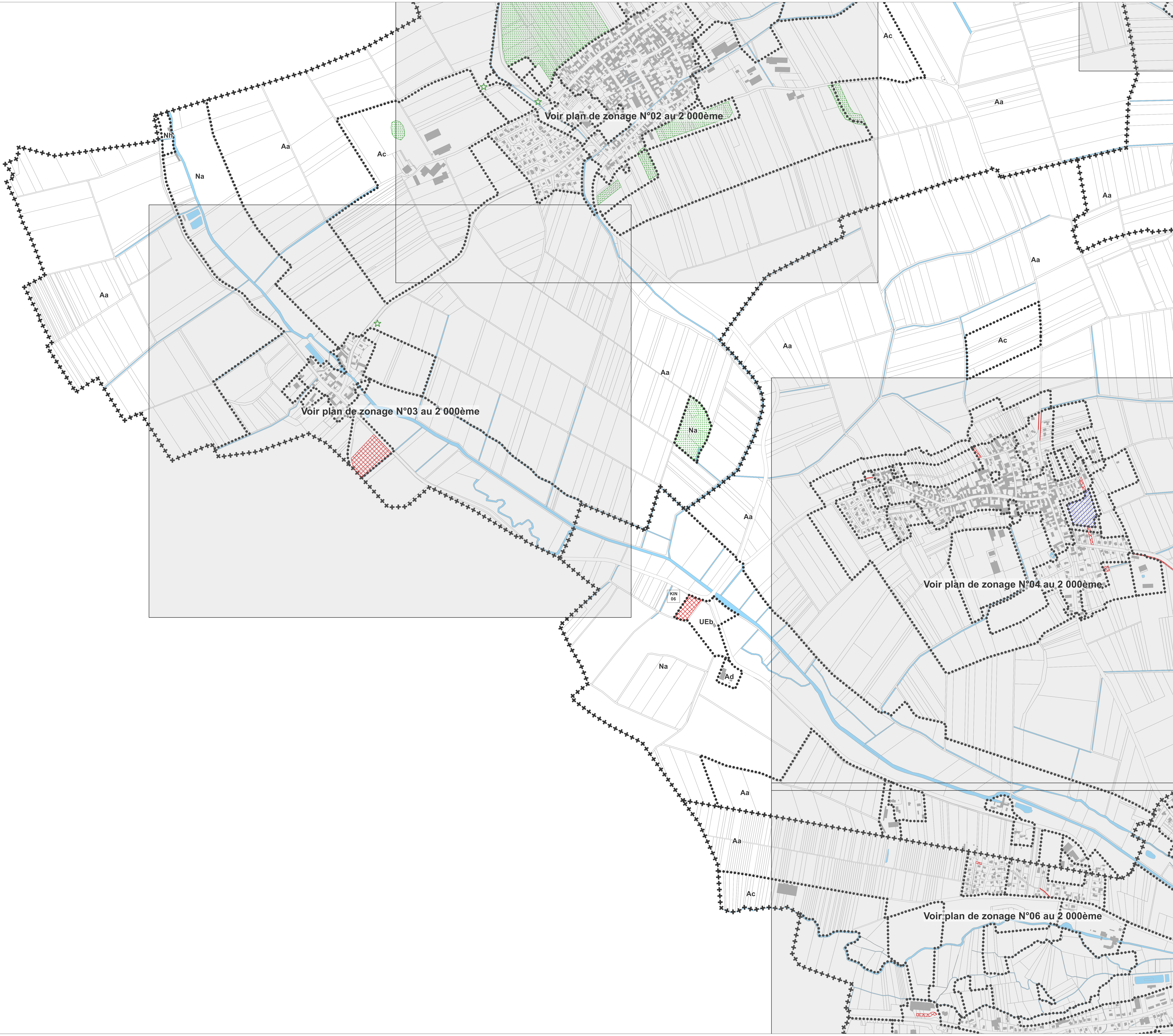




**DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES**

**Le zonage**

- limite de zone
- UBa 7mET désignation de la zone

**Les emplacements réservés**

- [Red cross-hatch] emplacement réservé
- [BAT 03] numéro d'opération

**Les prescriptions**

- [Blue outline] bâtiment de valeur patrimoniale
- [Dark blue] bâtiment remarquable de type 1
- [Purple outline] bâtiment remarquable de type 2
- [Red outline] bâtiment remarquable de type 3
- [Red diagonal lines] secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- [Blue diagonal lines] ensemble urbain cohérent
- [Red square] autre secteur de mixité sociale
- [Bicycle icon] périmètre d'attente de projet d'aménagement global
- [Purple square] secteur d'entrée de vieux village
- [Green grid] espace boisé classé
- [Green grid with star] espace planté à conserver ou à créer
- [Green dotted] élément de paysage à préserver
- [Green circles] alignement arbre
- [Green dashed line] cortège végétal à conserver
- [Pink dashed line] marge de reculement
- [Blue dashed line] ligne de construction
- [Purple dotted line] façade remarquable
- [Blue line] clôture soumise à dispositions particulières
- [Blue line with porch] mur de clôture et porche remarquable
- [Orange line] linéaire commercial et de service
- [Green circle] arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
- [Green star] élément paysager à protéger

**Le fond de plan** (Plan cadastral DRFIP 2023 - DROITS RÉSERVÉS)

- +++ limite communale
- [Grey] bâtiment
- [White] parcelle
- [Blue] hydrographie

**Les informations**

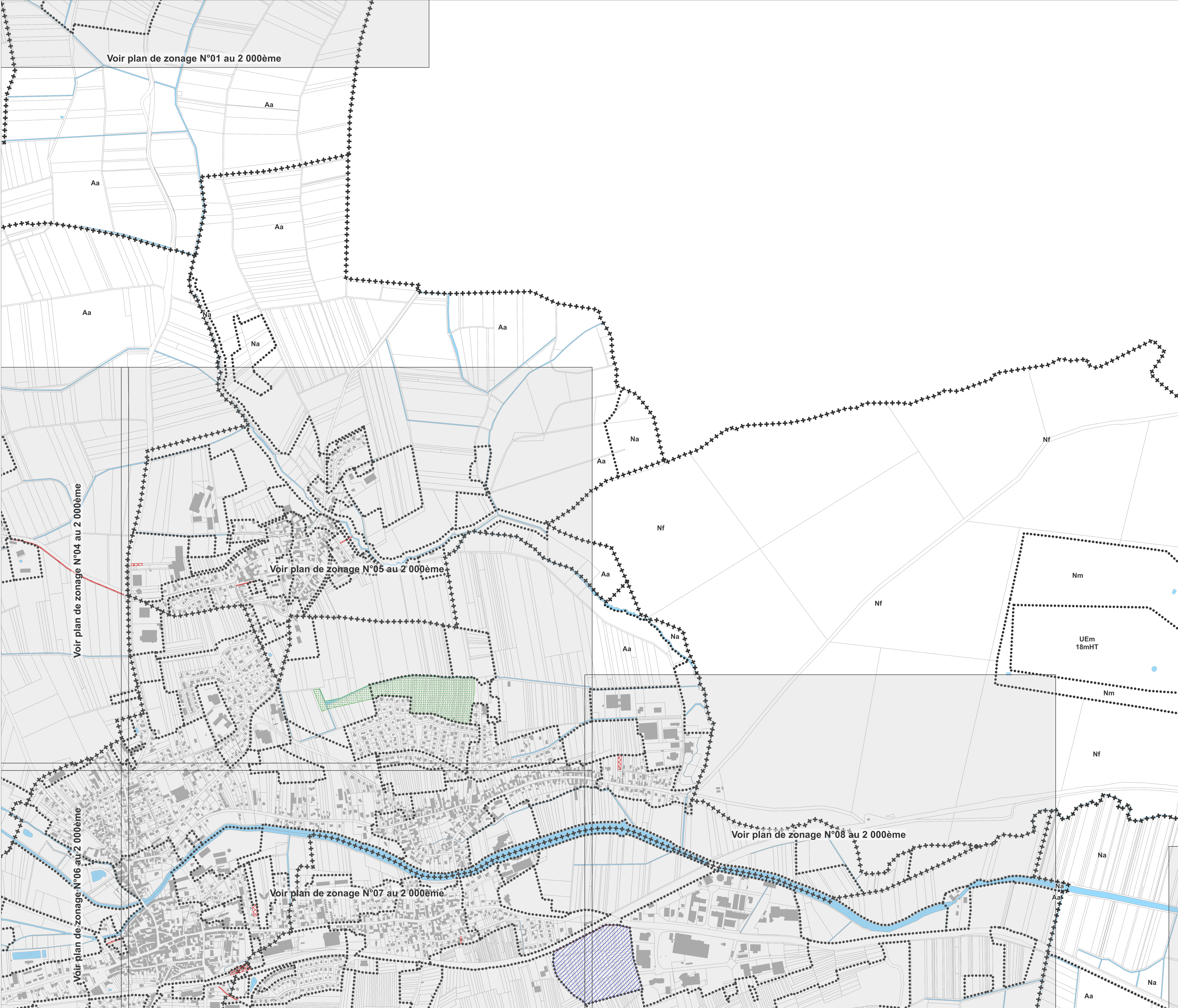
- [Cross-hatch] ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

**Communauté d'Agglomération de HAGUENAU**

**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**

**RÈGLEMENT GRAPHIQUE**  
**Planche n° 67**  
Kindwiller, Uhlwiller, Val-de-Moder

**PLUi Arrêté**  
**15 Mai 2025**  
**Échelle : 1 / 5 000 ème**



**DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES**

**Le zonage**

•••••

 limite de zone

UBa

7mET

 désignation de la zone

**Les emplacements réservés**

emplacement réservé

BAT

03

 numéro d'opération

**Les prescriptions**

bâtiment de valeur patrimoniale

bâtiment remarquable de type 1

bâtiment remarquable de type 2

bâtiment remarquable de type 3

secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation

ensemble urbain cohérent

autre secteur de mixité sociale

périmètre d'attente de projet d'aménagement global

secteur d'entrée de vieux village

espace boisé classé

espace planté à conserver ou à créer

élément de paysage à préserver

alignement arbre

cortège végétal à conserver

marge de reculement

ligne de construction

façade remarquable

clôture soumise à dispositions particulières

mur de clôture et porche remarquable

linéaire commercial et de service

arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer

élément paysager à protéger

**Le fond de plan** (Plan cadastral DRFIP 2023 - DROITS RÉSERVÉS)

+++

 limite communale

bâtiment

parcelle

hydrographie

ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

Communauté d'Agglomération de **HAGUENAU**

**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

**RÈGLEMENT GRAPHIQUE**

**Planche n° 68**

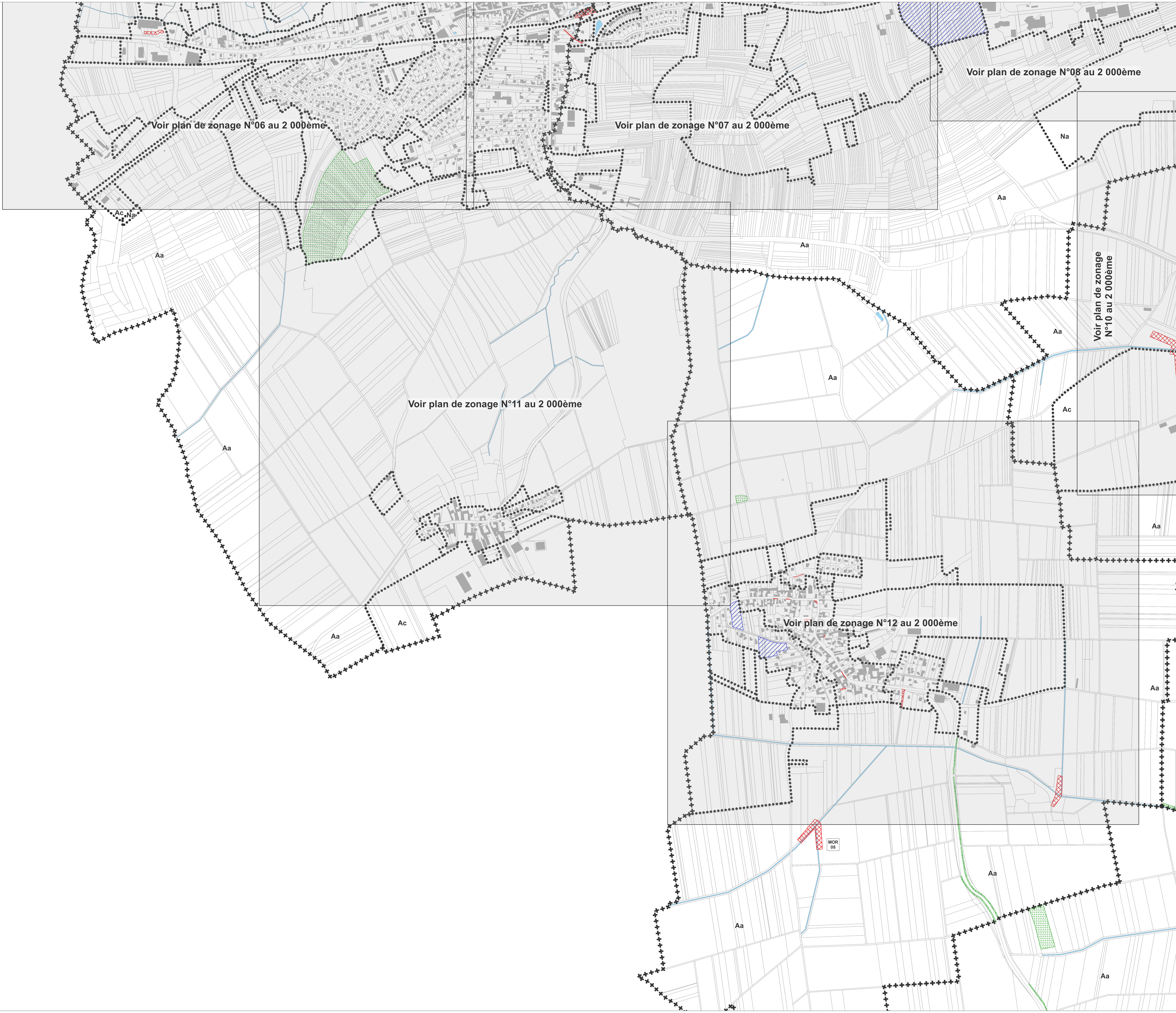
Bitschhoffen, Dauendorf, Engwiller, Haguenau, Kindwiller, Niedermodern, Val-de-Moder

PLUi Arrêté 15 Mai 2025

Échelle : 1 / 5 000 ème

Communauté d'Agglomération de Haguenau

adeus



**DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES**

**Le zonage**

.....

 limite de zone

UBa

7mET

 désignation de la zone

**Les prescriptions**

bâtiment de valeur patrimoniale

bâtiment remarquable de type 1

bâtiment remarquable de type 2

bâtiment remarquable de type 3

secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation

ensemble urbain cohérent

autre secteur de mixité sociale

périmètre d'attente de projet d'aménagement global

secteur d'entrée de vieux village

espace boisé classé

espace planté à conserver ou à créer

**Les emplacements réservés**

emplacement réservé

BAT

03

 numéro d'opération

**Les informations**

ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

**Communauté d'Agglomération de HAGUENAU**

**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**

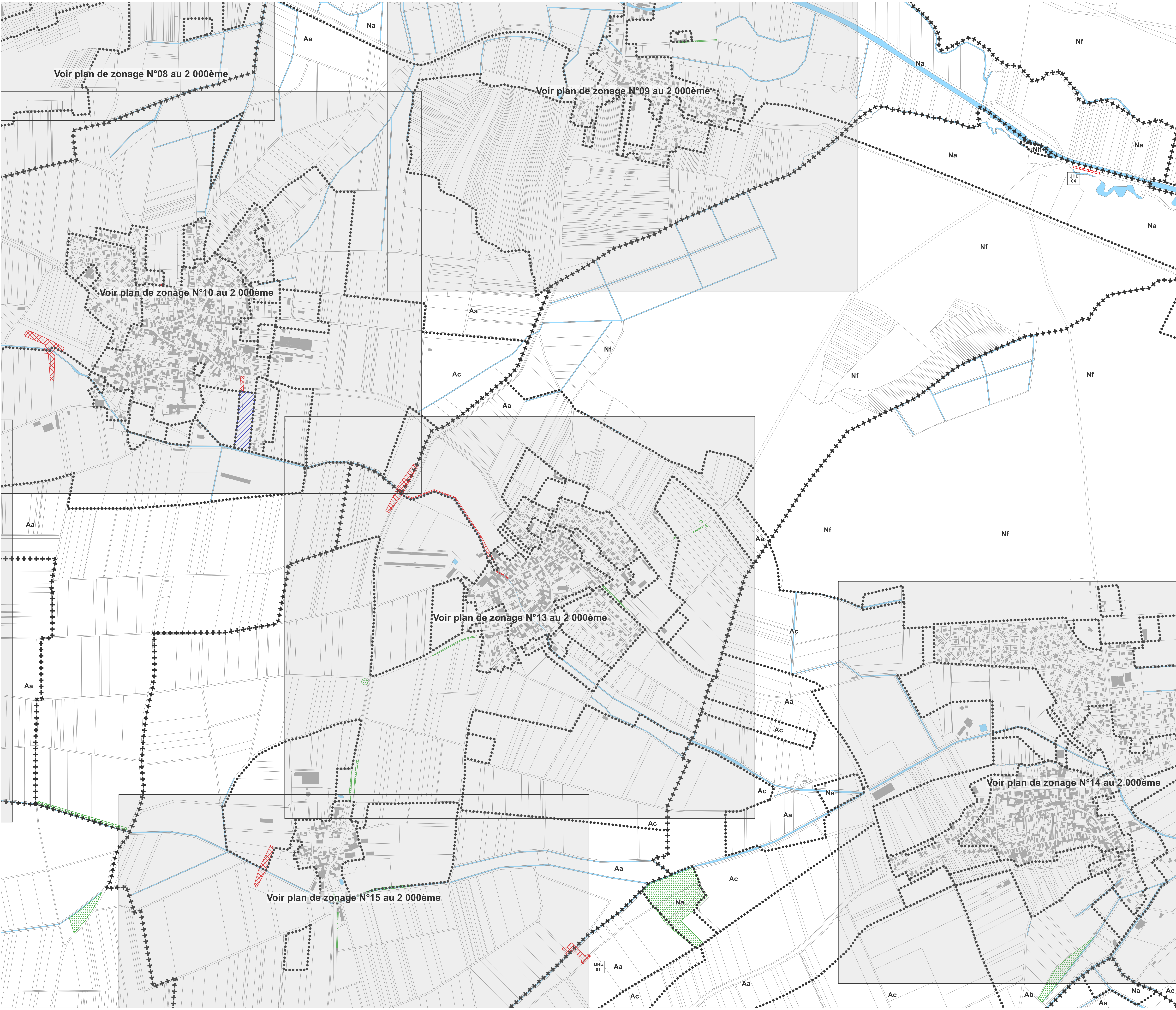
**RÈGLEMENT GRAPHIQUE**

**Planche n° 69**

Dauendorf, Huttendorf, Morschwiller, Niedermodern, Val-de-Modor

PLUi Arrêté 15 Mai 2025

Échelle : 1 / 5 000 ème



**DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES**

**Le zonage**

- limite de zone
- UBa 7mET désignation de la zone

**Les emplacements réservés**

- [Red cross-hatch] emplacement réservé
- [BAT 03] numéro d'opération

**Les prescriptions**

- [Blue outline] bâtiment de valeur patrimoniale
- [Dark blue] bâtiment remarquable de type 1
- [Purple outline] bâtiment remarquable de type 2
- [Red outline] bâtiment remarquable de type 3
- [Blue diagonal lines] secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- [Blue dotted] ensemble urbain cohérent
- [Red and blue squares] autre secteur de mixité sociale
- [Blue and red squares] périmètre d'attente de projet d'aménagement global
- [Blue and red squares] secteur d'entrée de vieux village
- [Green grid] espace boisé classé
- [Green grid with star] espace planté à conserver ou à créer
- [Green dotted] élément de paysage à préserver
- [Green circles] alignement arbre
- [Green dashed line] cortège végétal à conserver
- [Pink dashed line] marge de reculement
- [Blue dashed line] ligne de construction
- [Purple dotted] façade remarquable
- [Blue line] clôture soumise à dispositions particulières
- [Blue line] mur de clôture et porche remarquable
- [Orange line] linéaire commercial et de service
- [Green circle] arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
- [Green star] élément paysager à protéger

**Le fond de plan** (Plan cadastral DRFIP 2023 - DROITS RÉSERVÉS)

- +++ limite communale
- [Grey] bâtiment
- [White] parcelle
- [Blue] hydrographie

**Les informations**

- [Cross-hatch] ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

**Communauté d'Agglomération de HAGUENAU**

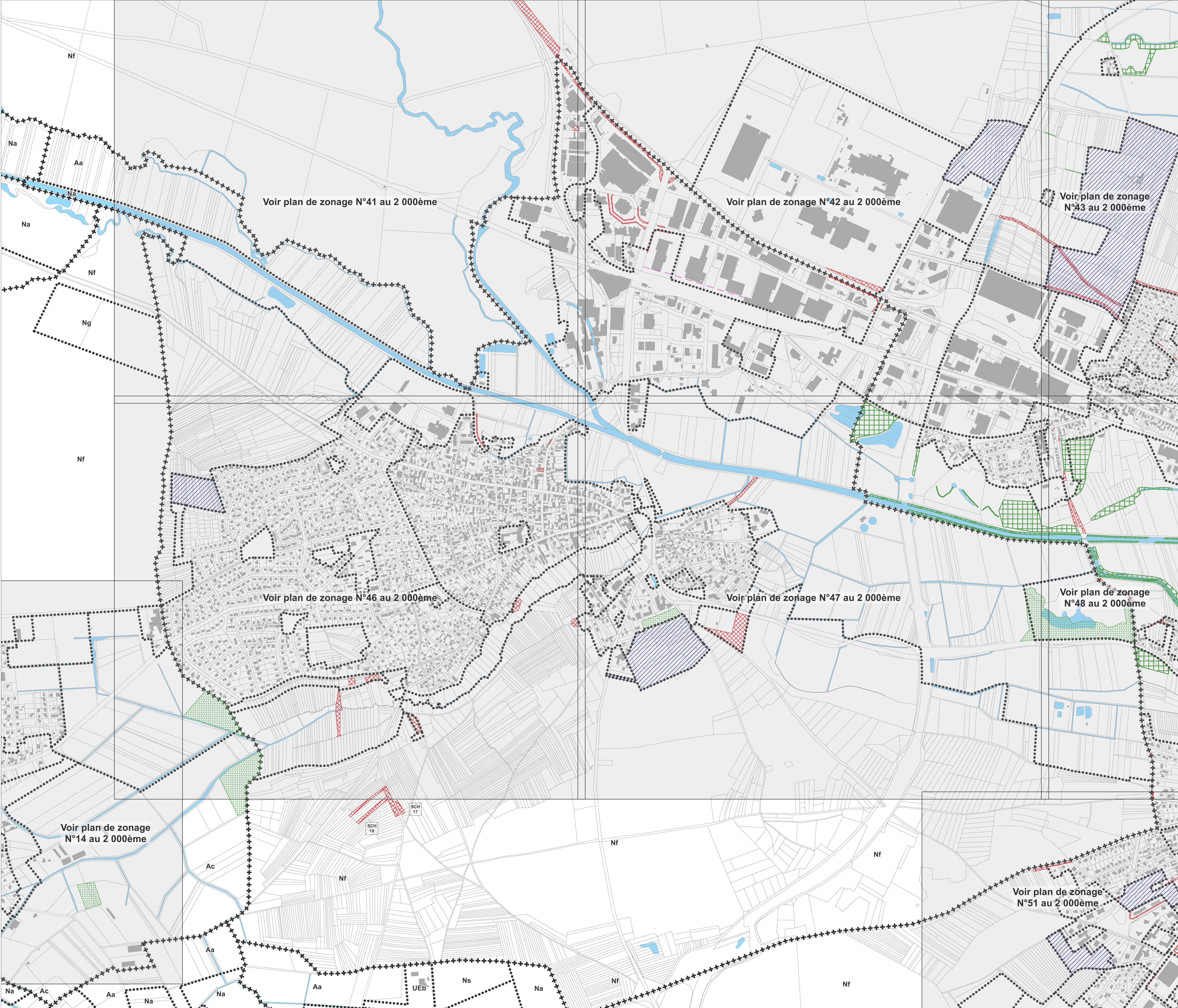
**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**

**RÈGLEMENT GRAPHIQUE**  
**Planche n° 70**

Dauendorf, Haguenau, Huttendorf, Morschwiller, Niedermodern, Ohlungen, Schweighouse-sur-Moder, Uhlwiller, Wintershouse

PLUi Arrêté  
15 Mai 2025

Échelle : 1 / 5 000 ème



**DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES**

**Le zonage**

- limite de zone
- UBa 7mET désignation de la zone

**Les emplacements réservés**

- emplacement réservé
- numéro d'opération

**Les prescriptions**

- bâtiment de valeur patrimoniale
- bâtiment remarquable de type 1
- bâtiment remarquable de type 2
- bâtiment remarquable de type 3
- secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- ensemble urbain cohérent
- autre secteur de mixité sociale
- périmètre d'attente de projet d'aménagement global
- secteur d'entrée de vieux village
- espace boisé classé
- espace planté à conserver ou à créer

**Les emplacements réservés**

- élément de paysage à préserver
- alignement arbre
- cortège végétal à conserver
- marge de reculement
- ligne de construction
- façade remarquable
- clôture soumise à dispositions particulières
- mur de clôture et porche remarquable
- linéaire commercial et de service
- arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
- élément paysager à protéger

**Le fond de plan** (Plan cadastral DRFIP 2023 - DROITS RÉSERVÉS)

- +++ limite communale
- bâtiment
- parcelle
- hydrographie

**Les informations**

- ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

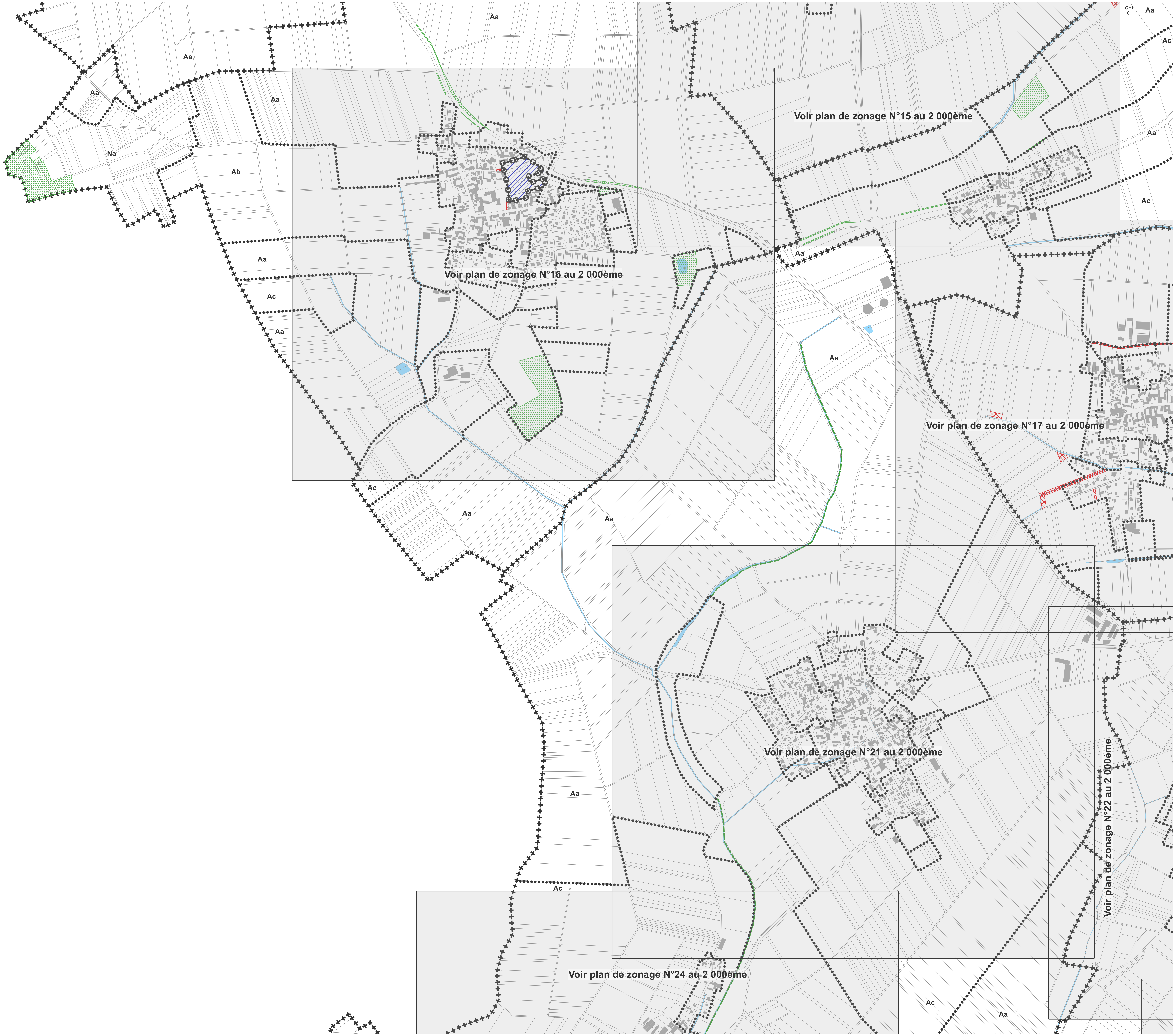
**Communauté d'Agglomération de HAGUENAU**

**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**

**RÈGLEMENT GRAPHIQUE**  
**Planche n° 71**

Batzendorf, Dauendorf, Haguenau, Ohlungen,  
Schweighouse-sur-Moder, Uhlwiller, Wintershouse

PLUi Arrêté  
15 Mai 2025  
Echelle : 1 / 5 000 ème



DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le zonage

- limite de zone
- UBa 7mET désignation de la zone

Les emplacements réservés

- emplacement réservé
- BAT 03 numéro d'opération

Les prescriptions

- bâtiment de valeur patrimoniale
- bâtiment remarquable de type 1
- bâtiment remarquable de type 2
- bâtiment remarquable de type 3
- secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- ensemble urbain cohérent
- autre secteur de mixité sociale
- périmètre d'attente de projet d'aménagement global
- secteur d'entrée de vieux village
- espace boisé classé
- espace planté à conserver ou à créer
- élément de paysage à préserver
- alignement arbre
- cortège végétal à conserver
- marge de reculement
- ligne de construction
- façade remarquable
- clôture soumise à dispositions particulières
- mur de clôture et porche remarquable
- linéaire commercial et de service
- arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
- élément paysager à protéger

Le fond de plan (Plan cadastral DRFIP 2023 - DROITS RÉSERVÉS)

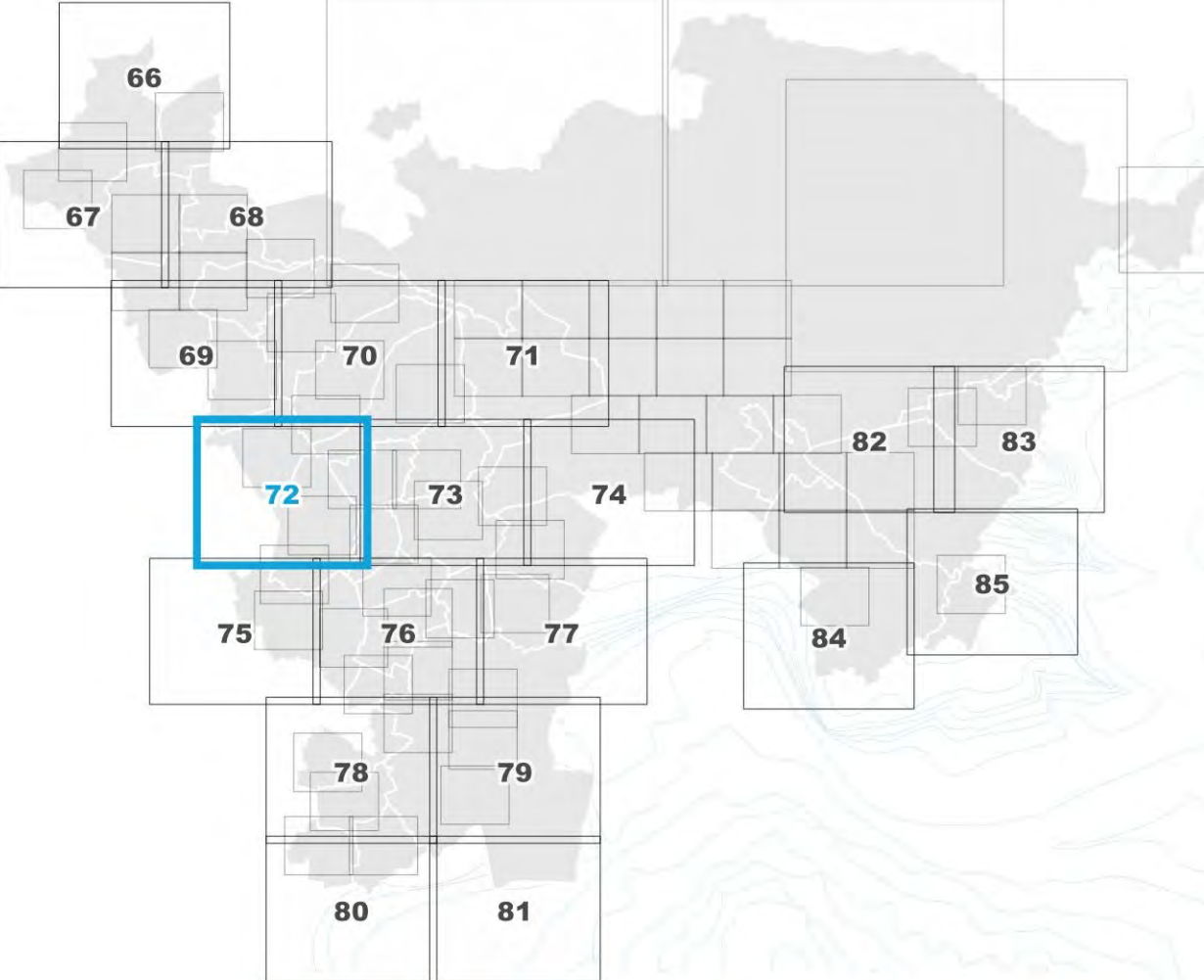
- +++ limite communale
- bâtiment
- parcelle
- hydrographie

Les informations

- ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

Communauté d'Agglomération de **HAGUENAU**

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

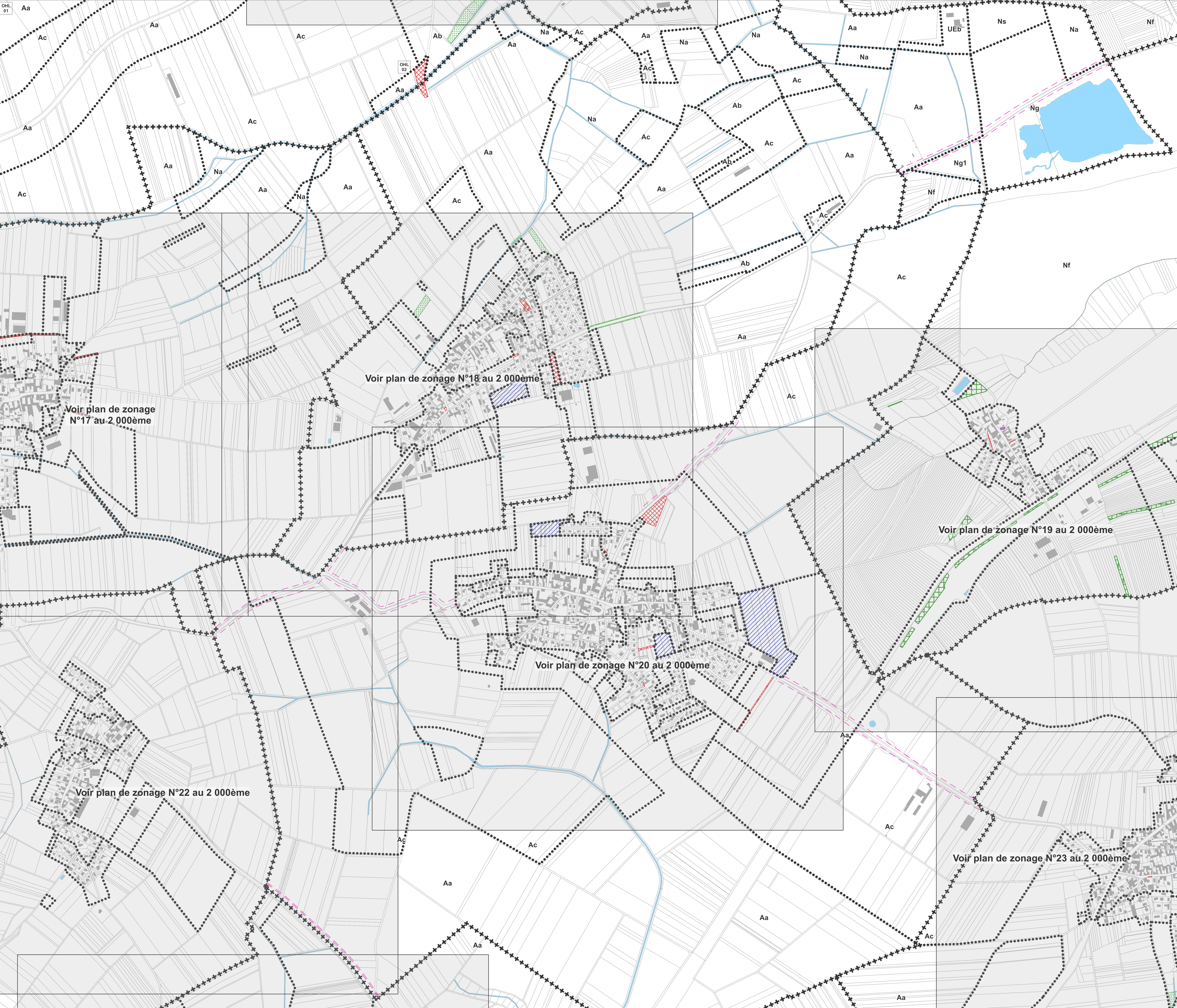


RÈGLEMENT GRAPHIQUE Planche n° 72

Berstheim, Hochstett, Huttendorf, Mommenheim, Morschwiller, Ohlungen, Uhlwiller, Wittersheim

PLUi Arrêté 15 Mai 2025  
Échelle : 1 / 5 000 ème

OHL  
01



DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le zonage

- limite de zone
- UBa 7mET désignation de la zone

Les emplacements réservés

- emplacement réservé
- BAT 03 numéro d'opération

Les prescriptions

- bâtiment de valeur patrimoniale
- bâtiment remarquable de type 1
- bâtiment remarquable de type 2
- bâtiment remarquable de type 3
- secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- ensemble urbain cohérent
- autre secteur de mixité sociale
- périmètre d'attente de projet d'aménagement global
- secteur d'entrée de vieux village
- espace boisé classé
- espace planté à conserver ou à créer
- élément de paysage à préserver
- alignement arbre
- cortège végétal à conserver
- marge de reculement
- ligne de construction
- façade remarquable
- clôture soumise à dispositions particulières
- mur de clôture et porche remarquable
- linéaire commercial et de service
- arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
- élément paysager à protéger

Le fond de plan (Plan cadastral DRFIP 2023 - DROITS RÉSERVÉS)

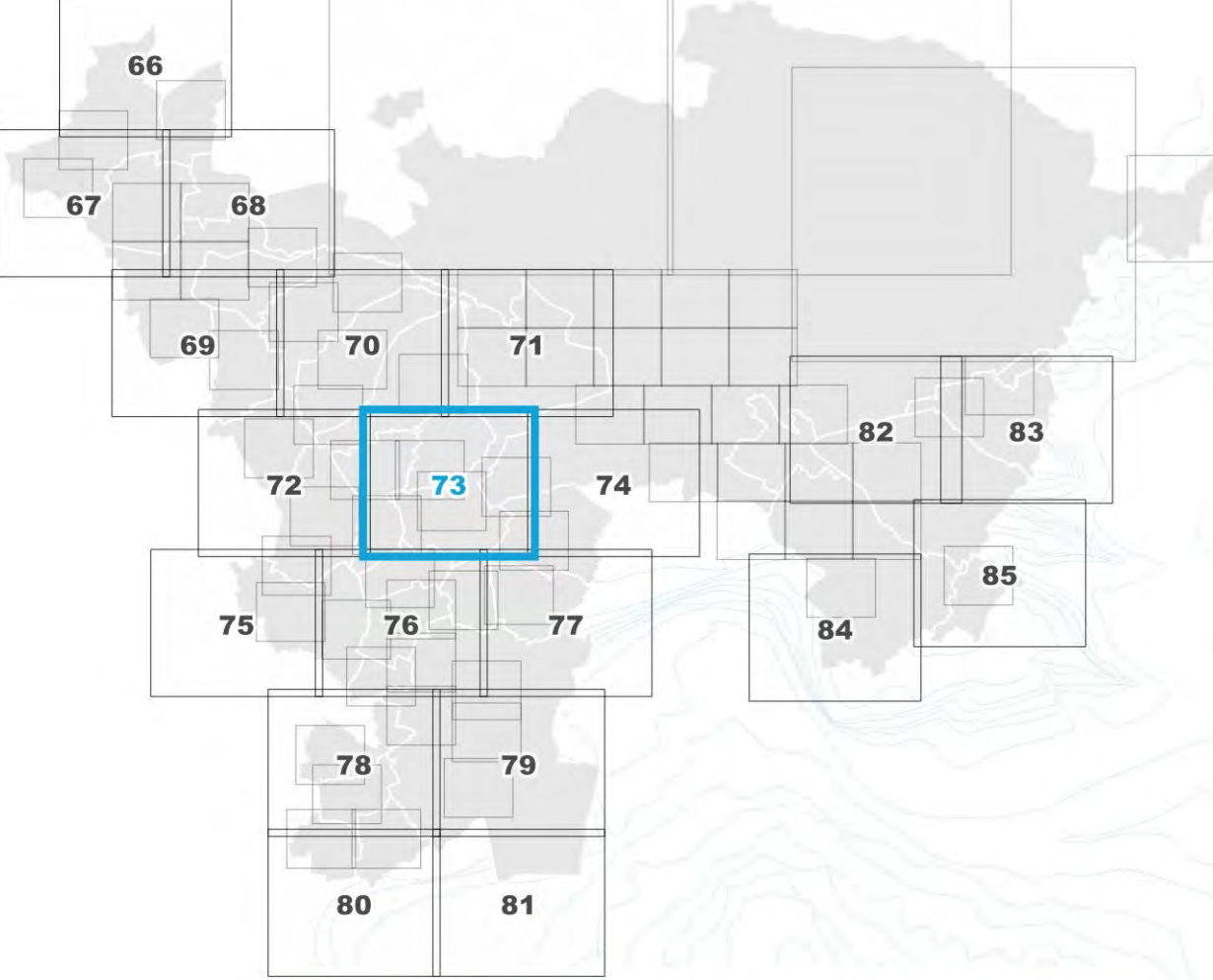
- +++ limite communale
- bâtiment
- parcelle
- hydrographie

Les informations

- ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

Communauté d'Agglomération de HAGUENAU

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

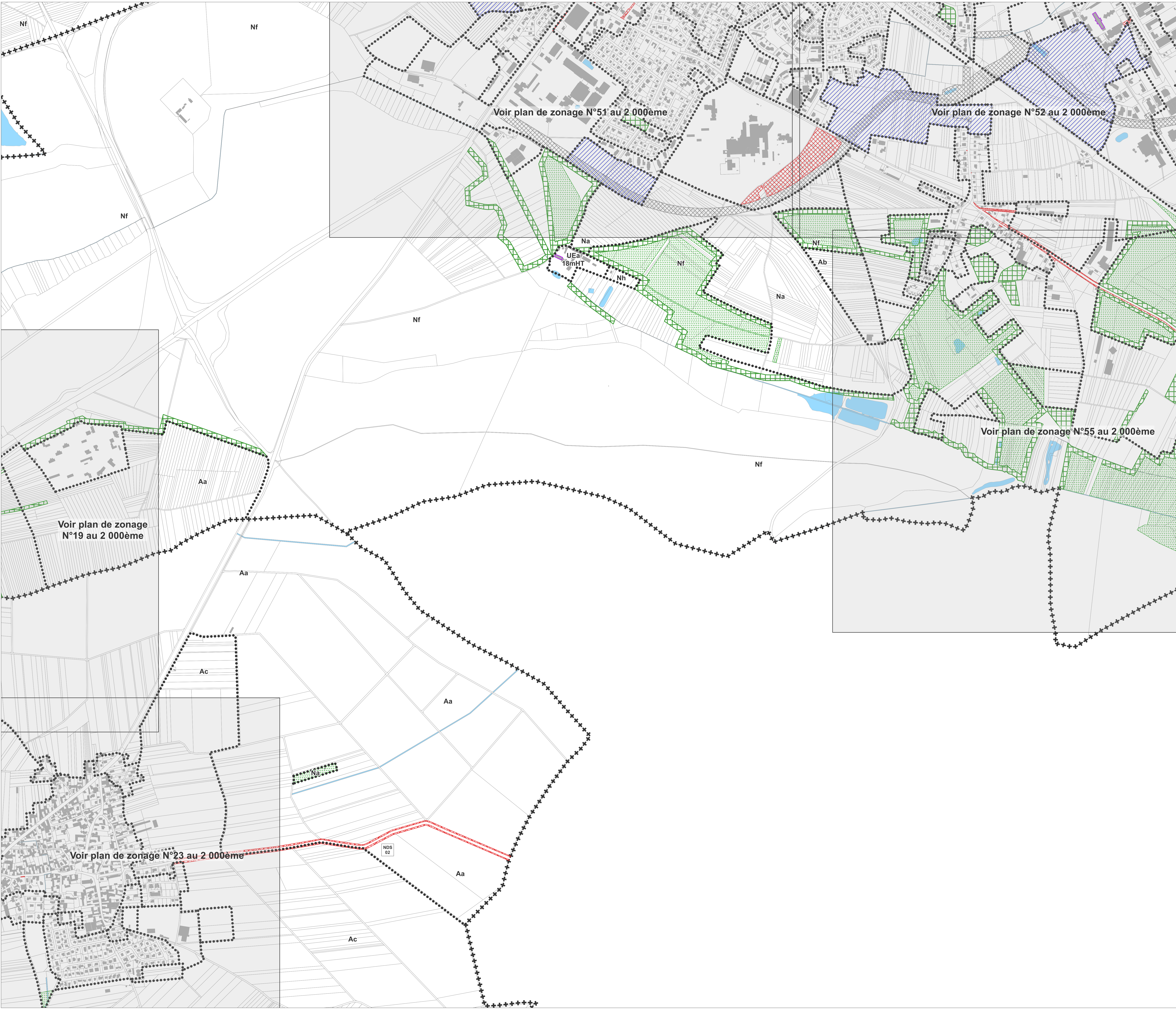


RÈGLEMENT GRAPHIQUE Planche n° 73

Batzendorf, Berstheim, Haguenau, Hochstett, Niederschaeffolsheim, Ohlungen, Rottelsheim, Schweighouse-sur-Moder, Wahlenheim, Wintershouse

PLUi Arrêté 15 Mai 2025

Échelle : 1 / 5 000 ème



DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le zonage

- limite de zone
- UBa 7mET désignation de la zone

Les emplacements réservés

- emplacement réservé
- BAT 03 numéro d'opération

Les prescriptions

- bâtiment de valeur patrimoniale
- bâtiment remarquable de type 1
- bâtiment remarquable de type 2
- bâtiment remarquable de type 3
- secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- ensemble urbain cohérent
- autre secteur de mixité sociale
- périmètre d'attente de projet d'aménagement global
- secteur d'entrée de vieux village
- espace boisé classé
- espace planté à conserver ou à créer
- élément de paysage à préserver
- alignement arbre
- cortège végétal à conserver
- marge de reculement
- ligne de construction
- façade remarquable
- clôture soumise à dispositions particulières
- mur de clôture et porche remarquable
- linéaire commercial et de service
- arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
- élément paysager à protéger

Le fond de plan (Plan cadastral DRFIP 2023 - DROITS RÉSERVÉS)

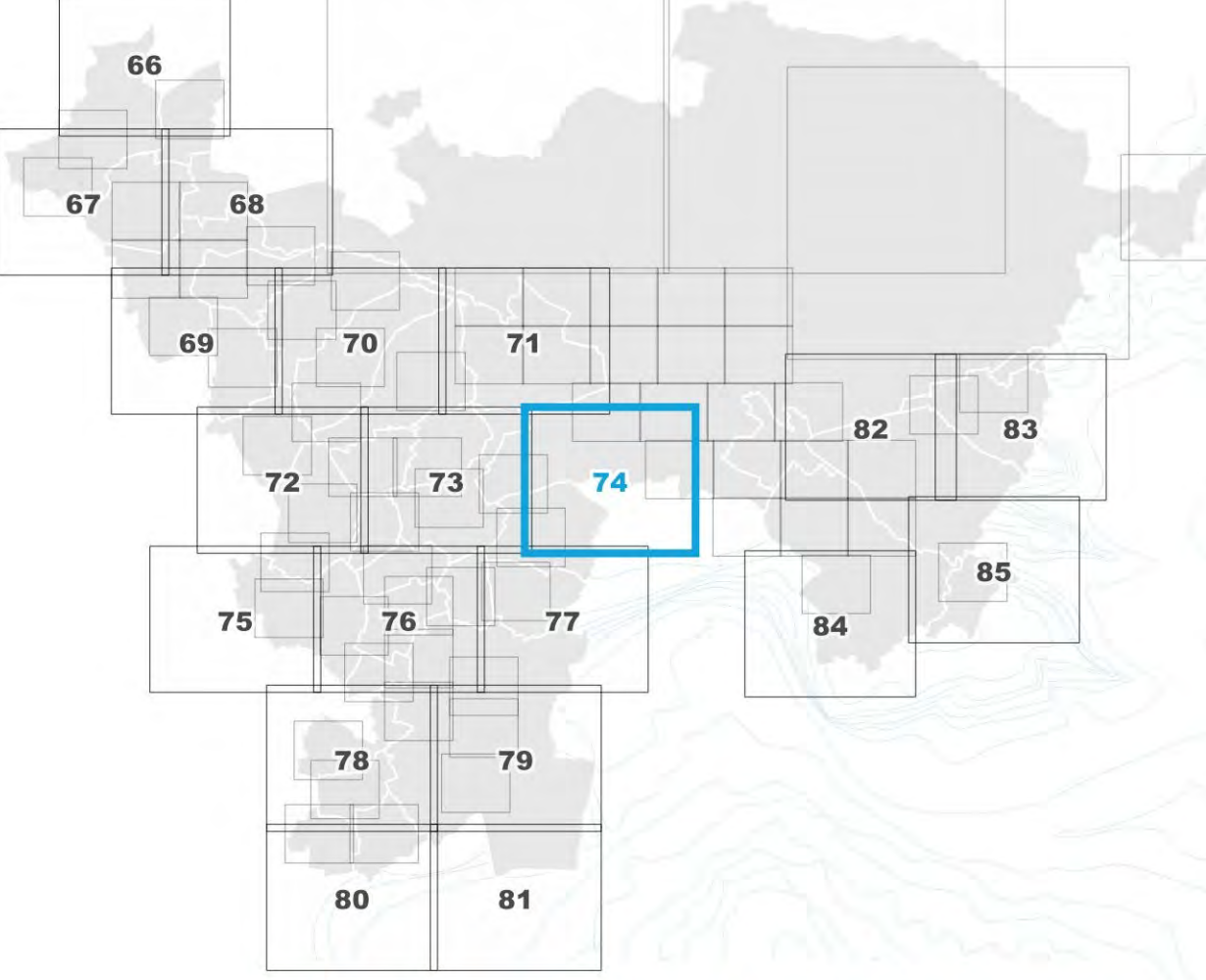
- +++ limite communale
- bâtiment
- parcelle
- hydrographie

Les informations

- ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

Communauté d'Agglomération de HAGUENAU

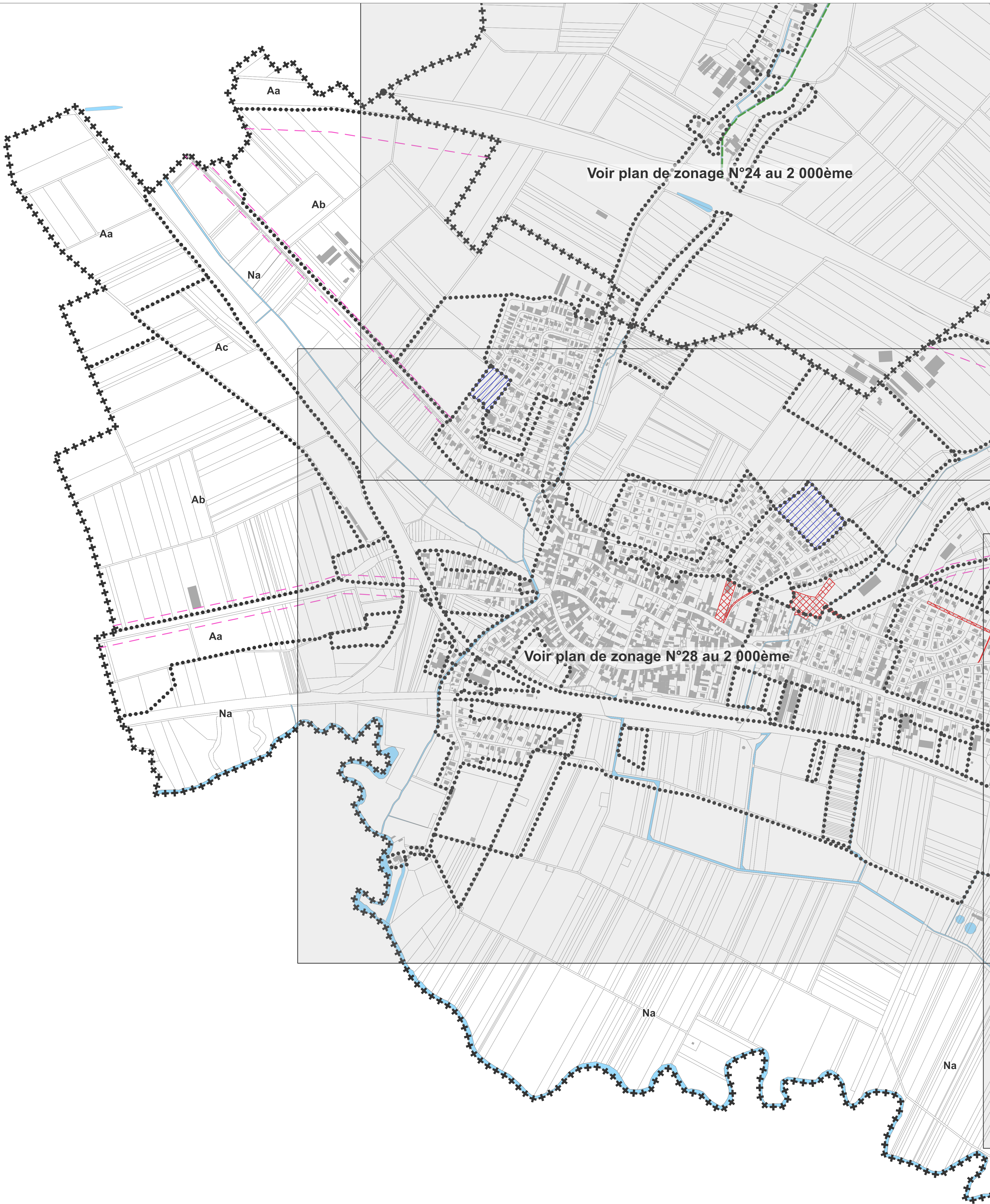
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



RÈGLEMENT GRAPHIQUE Planche n° 74

Batzendorf, Haguenau, Niederschaeffolsheim, Schweighouse-sur-Moder

PLUi Arrêté 15 Mai 2025  
Échelle : 1 / 5 000 ème



DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le zonage

- limite de zone
- UBa 7mET désignation de la zone

Les emplacements réservés

- emplacement réservé
- BAT 03 numéro d'opération

Les prescriptions

- bâtiment de valeur patrimoniale
- bâtiment remarquable de type 1
- bâtiment remarquable de type 2
- bâtiment remarquable de type 3
- secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- ensemble urbain cohérent
- autre secteur de mixité sociale
- périmètre d'attente de projet d'aménagement global
- secteur d'entrée de vieux village
- espace boisé classé
- espace planté à conserver ou à créer

- élément de paysage à préserver
- alignement arbre
- cortège végétal à conserver
- marge de reculement
- ligne de construction
- façade remarquable
- clôture soumise à dispositions particulières
- mur de clôture et porche remarquable
- linéaire commercial et de service
- arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
- élément paysager à protéger

Le fond de plan (Plan cadastral DRFIP 2023 - DROITS RÉSERVÉS)

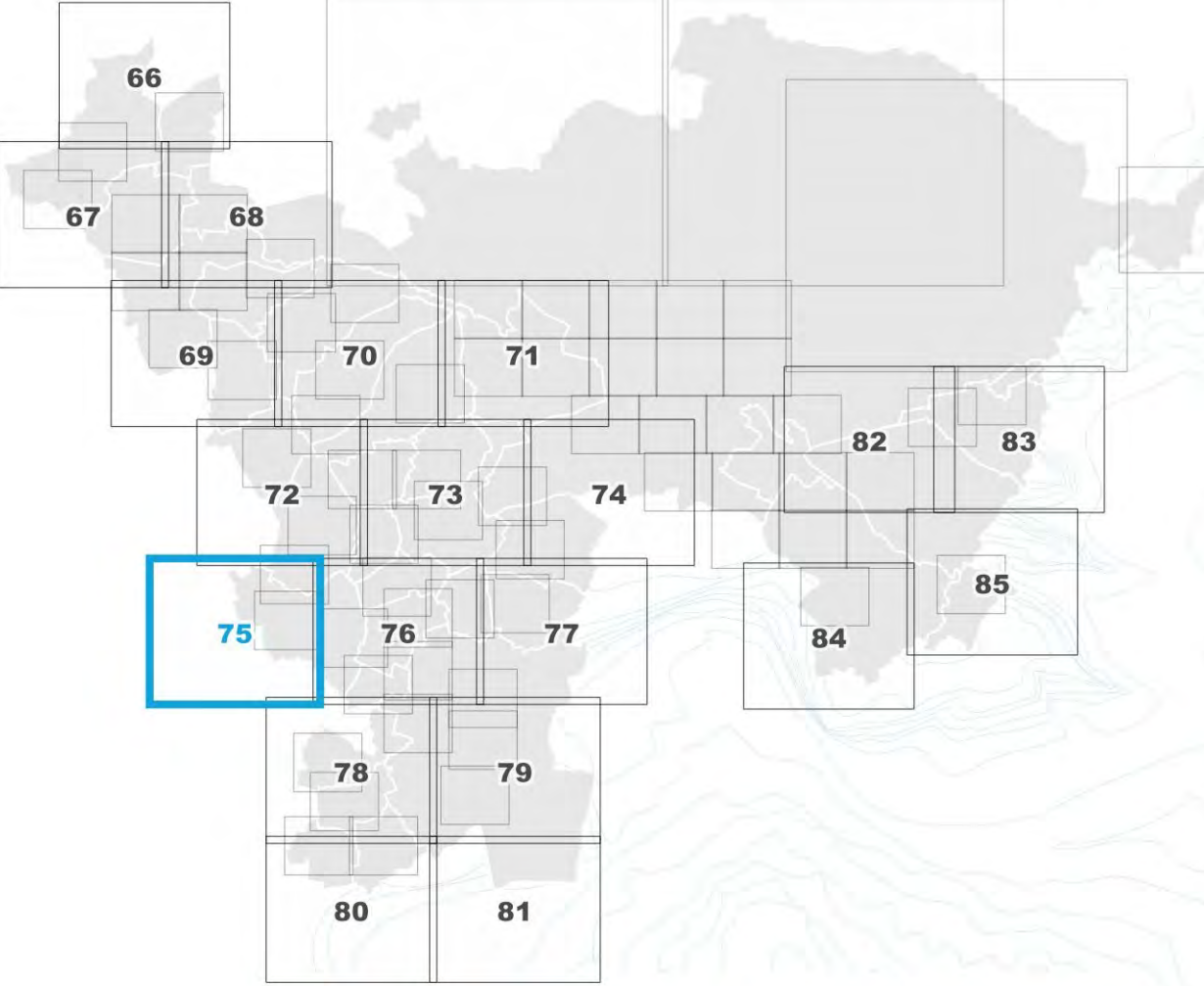
- +++ limite communale
- bâtiment
- parcelle
- hydrographie

Les informations

- ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

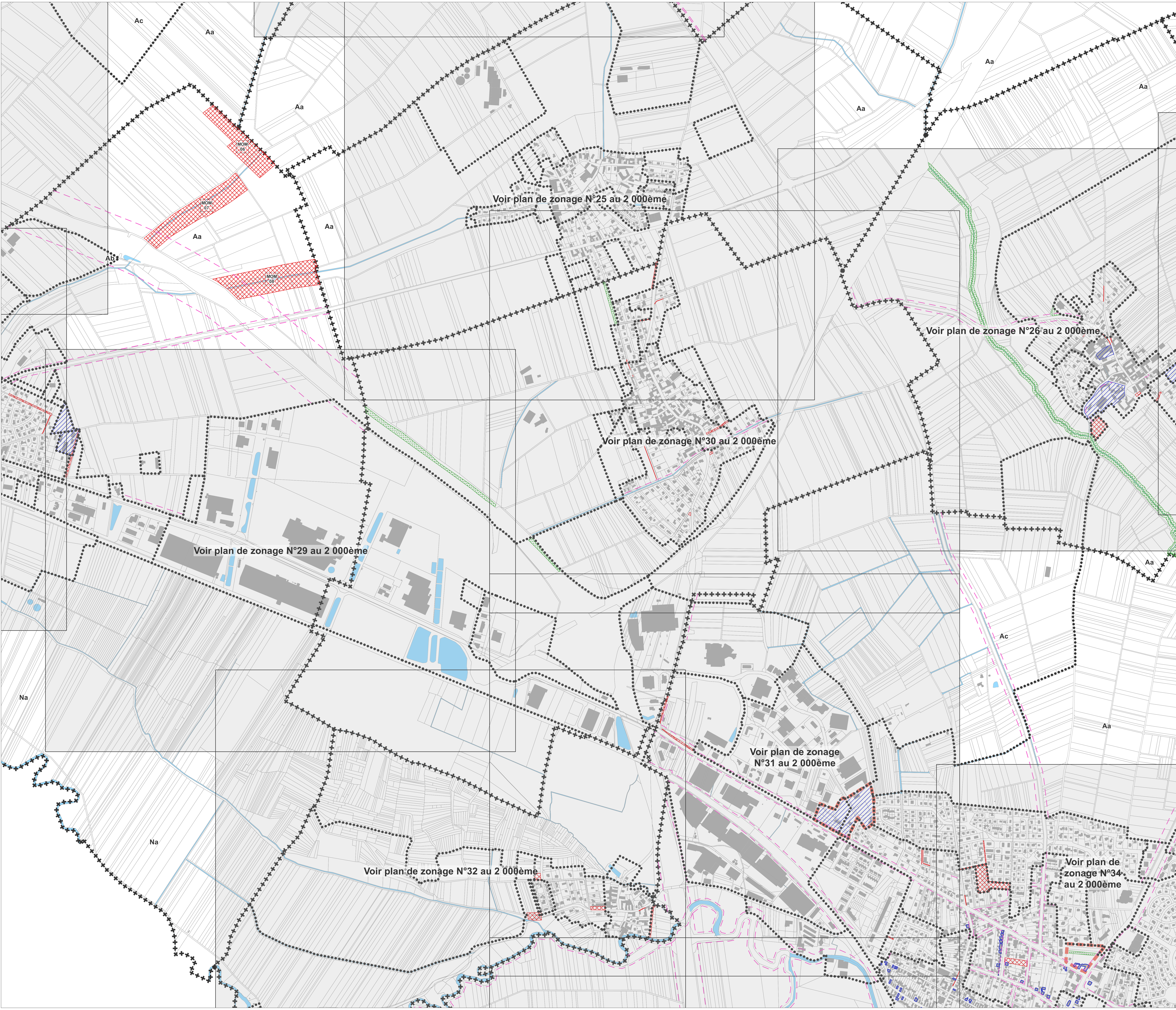
Communauté d'Agglomération de HAGUENAU

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



RÈGLEMENT GRAPHIQUE  
Planche n° 75  
Mommenheim, Wittersheim

PLUi Arrêté  
15 Mai 2025  
Échelle : 1 / 5 000 ème



**DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES**

**Le zonage**

•••••

 limite de zone

UBa  
7mET

 désignation de la zone

**Les prescriptions**

bâtiment de valeur patrimoniale

bâtiment remarquable de type 1

bâtiment remarquable de type 2

bâtiment remarquable de type 3

secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation

ensemble urbain cohérent

autre secteur de mixité sociale

périmètre d'attente de projet d'aménagement global

secteur d'entrée de vieux village

espace boisé classé

espace planté à conserver ou à créer

**Les emplacements réservés**

emplacement réservé

BAT  
03

 numéro d'opération

**Les prescriptions**

élément de paysage à préserver

OOO

 alignement arbre

cortège végétal à conserver

marge de reculement

ligne de construction

façade remarquable

clôture soumise à dispositions particulières

mur de clôture et porche remarquable

linéaire commercial et de service

O

 arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer

☆

 élément paysager à protéger

**Le fond de plan** (Plan cadastral DRFIP 2023 - DROITS RÉSERVÉS)

+++

 limite communale

bâtiment

parcelle

hydrographie

**Les informations**

ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

Communauté d'Agglomération de **HAGUENAU**

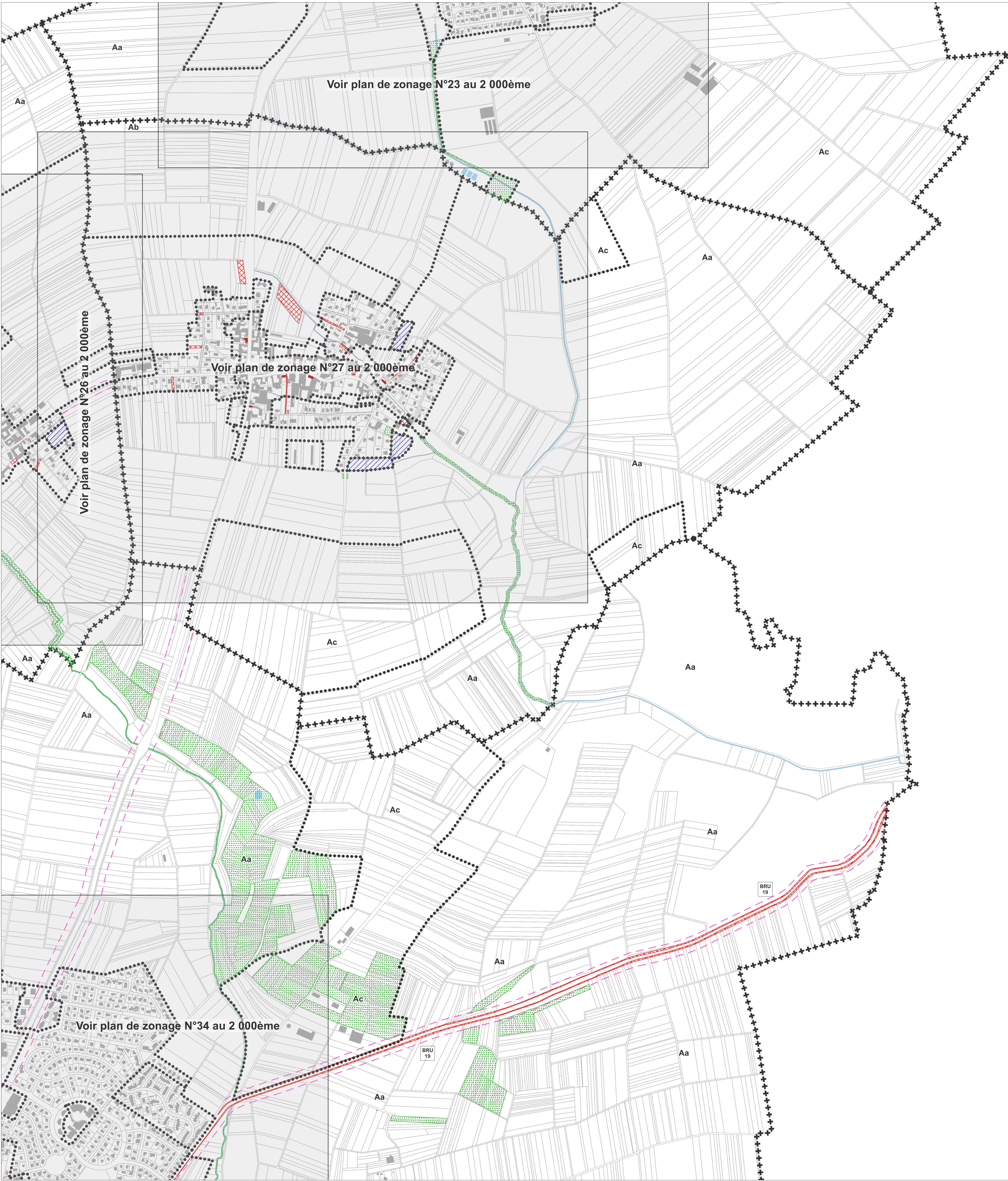
**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**

**RÈGLEMENT GRAPHIQUE**  
**Planche n° 76**

Batzendorf, Bernolsheim, Brumath, Hochstett,  
Krautwiller, Mommenheim, Niederschaeffolsheim,  
Rottelsheim, Wahlenheim, Wittersheim

PLUi Arrêté  
15 Mai 2025

Échelle : 1 / 5 000 ème



### DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Le zonage

- limite de zone
- UBa 7mET désignation de la zone

#### Les emplacements réservés

- emplacement réservé
- numéro d'opération

#### Les prescriptions

- bâtiment de valeur patrimoniale
- bâtiment remarquable de type 1
- bâtiment remarquable de type 2
- bâtiment remarquable de type 3
- secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- ensemble urbain cohérent
- autre secteur de mixité sociale
- périmètre d'attente de projet d'aménagement global
- secteur d'entrée de vieux village
- espace boisé classé
- espace planté à conserver ou à créer

- élément de paysage à préserver
- alignement arbre
- cortège végétal à conserver
- marge de reculement
- ligne de construction
- façade remarquable
- clôture soumise à dispositions particulières
- mur de clôture et porche remarquable
- linéaire commercial et de service
- arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
- élément paysager à protéger

#### Le fond de plan (Plan cadastral DRFIP 2023 - DROITS RÉSERVÉS)

- +++ limite communale
- bâtiment
- parcelle
- hydrographie

#### Les informations

- ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

## Communauté d'Agglomération de HAGUENAU

### PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

### RÈGLEMENT GRAPHIQUE

#### Planche n° 77

Batzendorf, Brumath, Kriegsheim, Niederschaeffolsheim, Rottelsheim

PLUi Arrêté 15 Mai 2025

Échelle : 1 / 5 000 ème